

N°1101

du 16
FÉVRIER
2018



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.6 Après la présente vaccination de rattrapage contre la rougeole et la rubéole

Le vaccin combiné sera introduit dans le Programme élargi de vaccination de routine, en deux doses, dès mars 2018

P.3 Black-out sur les préliminaires des pourparlers inter-togolais à démarrer le 19 février prochain

Donner une chance au dialogue

P.6 Dans le but de concrétiser l'annonce de Faure Gnassingbé

4 localités pour la phase pilote des "maisons de justice"

P.4 Pour une planification et des décisions éclairées à prendre

Essai réussi des tests de prévisions des crues dans le bassin de la rivière Oti

P.3 Communiqué du gouvernement suite aux affirmations du Rejadd et du Raidhs

Indignation et rejet d'un rapport "tendancieux", "irresponsable" et "manipulateur"



P.4 Réadaptation des personnes en situation de handicap

L'OADCPH et le Togo signent un accord de siège pour améliorer l'accès aux soins

Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- **Abonnement:** Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

AZIMUTS INFOS

Dysenterie

La dysenterie est une diarrhée accompagnée de sang et/ou de mucus, et potentiellement mortelle. Cette maladie est fréquente lorsque les conditions sanitaires sont insuffisantes, en particulier lorsque les aliments et l'eau ne sont pas propres. De manière générale, la prévention passe par l'amélioration des conditions d'hygiène.

Les différentes causes de la dysenterie

La dysenterie peut être causée par :

*Une infection bactérienne, ou dysenterie bacillaire, ou shigellose : cette infection du côlon, fréquente dans les pays à revenu faible ou dans les camps de réfugiés, cause des centaines de milliers de décès chaque année dans le monde, dont beaucoup d'enfants de moins de cinq ans. Les shigelloses sont causées principalement par quatre bactéries Shigella, aussi appelées shigelles : Shigella dysenteriae, Shigella flexneri, Shigella boydii, Shigella sonnei. La transmission des bactéries se fait par la voie féco-orale, entre individus, par l'eau ou des aliments contaminés. Le traitement utilise des antibiotiques. C'est la dysenterie la plus grave.

*Un protozoaire : la dysenterie amibienne ou amibiase, due à Entamoeba histolytica qui colonise la muqueuse intestinale. Souvent sans symptôme, cette amibiase est responsable de complications : diarrhées sanguinolentes et douloureuses, ulcères (à cause de la destruction de la paroi intestinale), abcès du foie ou du poulmon... La maladie est fréquente dans de mauvaises conditions d'hygiène. Environ 40.000 à 100.000 personnes décèdent de cette maladie chaque année, d'après l'Institut Pasteur. La maladie se traite par des antiparasitaires.

Vortex polaire

Le terme vortex polaire est employé pour désigner une dépression qui s'installe de manière durable dans la moyenne troposphère et jusque dans la stratosphère, à proximité de l'un des pôles géographiques de la Terre. Des vents de haute altitude, donc, qui correspondent à une fluctuation ou à une déviation du jet-stream et qui contiennent ainsi, durant l'hiver de l'hémisphère nord, l'air glacial dans la zone arctique.

Ces vents de haute altitude se forment à partir de la différence de température qui règne entre l'équateur et les pôles. Ainsi en été, lorsque le pôle est ensoleillé, ces différences de températures sont moindres et les vortex polaires plus localisés. Et c'est au début de l'hiver qu'ils sont à leur maximum. Mais en général, ils ne dépassent pas les 1.000 kilomètres de rayon.

Lorsque le jet-stream faiblit et se détend, le vortex polaire peut se voir déformé en direction de latitudes plus méridionales. Il porte alors un air glacial à l'origine de vagues de froid. C'est l'exemple de celle qui a connue l'Europe durant l'hiver en 2010.

Des vortex polaires ailleurs que sur Terre

Les vortex polaires n'apparaissent pas seulement sur notre planète. On peut également en observer sur d'autres planètes du Système solaire et certains satellites naturels. Ainsi le vortex du pôle sud de Vénus a-t-il été observé pour la première fois par Mariner 10, en 1974. Plus tard, Venus Express en a appris un peu plus sur sa morphologie étonnamment changeante. En moins de 24 heures, il peut en effet prendre une forme de spirale, de "S" inversé puis de "8". Et même, comme l'ont montré certaines images, se déboucler.

Quant au vortex polaire découvert au-dessus du pôle sud de Saturne par un télescope terrestre, il intrigue par le fait qu'il s'agisse d'un vortex polaire chaud ?

Amniocentèse

L'amniocentèse est une procédure qui consiste à retirer, à l'aide d'une aiguille, un peu de liquide amniotique (environ 20 mL). Cet examen, souvent pratiqué entre 15 et 18 semaines d'aménorrhée, est une méthode invasive qui comporte des risques (fausses couches...). Si elle est prescrite par le médecin, l'amniocentèse ouvre droit à un remboursement par la sécurité sociale.

Les cellules fœtales présentes dans le liquide amniotique sont analysées ; leur caryotype est réalisé, ce qui peut permettre de détecter des anomalies chromosomiques comme les trisomies (21, mais aussi 18, 13...) ou des monosomies (syndrome de Turner). D'autres analyses peuvent servir à détecter des maladies génétiques, en cherchant des gènes responsables de maladies héréditaires. L'amniocentèse peut aussi détecter des infections fœtales (toxoplasmose, rubéole, cytomegalovirus...) ou des anomalies du développement fœtal (spina bifida).

Amniocentèse et diagnostic prénatal

L'amniocentèse fait donc partie des examens permettant un diagnostic prénatal, tout comme

*la chorioncentèse, qui consiste à prélever des villosités du futur placenta ;

*la cordocentèse, qui prélève du sang du fœtus dans le cordon ombilical. Le diagnostic prénatal nécessite le consentement de la femme enceinte, il n'est pas obligatoire. Il est proposé :

*aux familles présentant un risque de maladie génétique (mucoviscidose, myopathie de Duchenne...);

*si les échographies ont révélé un risque de trisomie avec la mesure de la clarté nucale, ou à cause de malformations observées ;

*si le dépistage de la trisomie 21 donne un risque élevé ;

*aux femmes enceintes de plus de 38 ans, en raison du risque accru de trisomie 21 ;

*s'il existe des antécédents de trisomies dans la famille.

Concours

Lancement concours Miss Littérature 2019

Il est prévu, courant 2019, à Cotonou, la tenue d'un concours littéraire régional dénommé "Miss Littérature", ouvert aux jeunes filles d'âge compris entre 18 et 24 ans. La phase nationale a débuté depuis le 15 février dernier.

Afin d'assurer la participation du Togo audit concours, le Club Le Littéraire, organisateur de la Foire du Livre de Lomé, a conduit avec le Comité Miss Littérature, "un partenariat qui lui confère le droit d'organiser la phase nationale de sélection des représentants de notre pays à ce concours de culture littéraire."

Le club vient de lancer le début des inscriptions ce 15 février. Le

d'une phase orale de culture littéraire générale. Elle permettra de désigner 10 candidates.

La finale se déroulera le 02 novembre 2018, à l'occasion de la Foire Internationale du Livre de Lomé. Elle portera sur l'analyse critique écrite d'un roman de littérature africaine, d'un plaidoyer sur un thème qui sera communiqué en temps voulu et d'une phase orale de culture littéraire générale. Elle permettra de désigner la Miss et sa dauphine qui représenteront le Togo à la phase régionale courant juillet-août 2019.

Les finalistes recevront chacune un prix constitué essentiellement d'ouvrages et d'éventuels gadgets de partenaires.



La Miss et sa dauphine seront conviées à une série d'activités (coaching en écriture et de renforcement de capacité en culture littéraire) entre novembre et juillet 2019.

Steve Bodjona, ancien ambassadeur du Togo au Japon et écrivain, fait la promotion du

concours est ouvert aux jeunes élèves et étudiantes du Togo.

Une phase de présélection sera organisée, le 28 juillet 2018 et portera sur un sujet de culture littéraire générale. Elle permettra de sélectionner 30 candidates pour la demi-finale du concours.

La demi-finale sera organisée le 29 septembre 2018 et portera sur le thème rendu écrit de l'étude d'une nouvelle d'un écrivain togolais et

livre et de la culture. Sa plus grande réalisation est l'institution d'une Foire internationale du livre de Lomé qui s'est tenue l'année dernière.

Les inscriptions (nom, prénoms, téléphone, mail) se font par les différents moyens suivants : Mail : contact@lelitteraire-tg.net Message Facebook: Le Littéraire Togo/ Whatsapp: 97 76 00 00 SMS: 97 76 00 00

Etranger

Le marché du livre en Chine en hausse de 14,5% en 2017

En fiction et en non-fiction, plusieurs auteurs étrangers apparaissent dans les meilleures ventes annuelles en Chine, dont Higashino Keigo, romancier le plus vendu de l'année, Marc Levy et Yuval Noah Harari.

L'institut Open Book a dévoilé un bilan pour le marché du livre en Chine en 2017. Selon lui, le secteur a affiché une croissance de 14,55% en un an, notamment grâce au dynamisme du livre jeunesse.

De même, la vente de livres sur Internet bondit de 28,82% par rapport à 2016 tandis que les ventes en librairie augmentent de 2,33%.

Si la littérature chinoise domine largement le classement des meilleures ventes, et notamment l'écrivain Liu Cixin qui place 3 romans dans le Top 10, les romans étrangers séduisent de plus en plus

les lecteurs de l'Empire du milieu. Ainsi la meilleure vente de l'année en fiction est Miracles of the Namiya General Store du japonais Higashino Keigo, auteur publié en France chez Actes sud. Quatre autres de ses romans sont dans ce classement annuel. Khaled Hosseini avec Les cerfs-volants de Kaboul, est 2e devant l'institutrice écossaise Claire McFall, dont les romans virent au phénomène à bas avec Ferryman, 3e, et Trespasseurs 30e. Unique français de ce Top 30, Marc Levy séduit avec Le voleur d'ombres qui se classe 11e. Gabriel Garcia Marquez est présent avec deux livres (Cent ans de solitude, 14e, L'Amour au temps du choléra, 24e), Paulo Coelho avec L'Alchimiste est 23e et Ken Follett avec La chute des géants, premier tome de sa série Le siècle, est 26e.

Francophonie

Pierre Astier dénonce l'édition à la française

Dans une tribune publiée dans Le Monde, l'agent littéraire estime que la francophonie est "un grand désert éditorial" à cause d'une domination impérialiste exercée par l'édition française.

"La francophonie est malheureusement un grand désert éditorial avec un centre hypertrophié", estime l'agent littéraire Pierre Astier dans une tribune publiée mardi 13 février dans Le Monde. Son texte fait suite au refus d'Alain Mabandou de participer, aux côtés de Lella Simani, aux travaux engagés autour de la francophonie.

Dans une lettre ouverte publiée en janvier dernier dans BibliObs, l'auteur de Mémoires de porcép (Le Seuil), lauréat du Renaudot 2006, expliquait notamment son refus par une perception de la francophonie "comme la continuation de la politique étrangère de la France dans ses anciennes colonies".

Dans sa tribune, Pierre Astier va plus loin en dénonçant une "centralisation sans partage" et une appropriation de "tous les droits d'auteurs francophones" par les éditeurs français qui privilégient une "exportation coûteuse" et privent ainsi les pays francophones de "leurs écrivains les plus emblématiques".

Une concentration éditoriale à Paris

"A ce titre, la production de livres en langue française, dans l'espace francophone, largement dominée et de manière impériale, voire impérialiste, par la France, est somme toute dérisoire. Sur une production mondiale en langue française est-



mée à 110000 nouveautés par an (on ne connaît pas le chiffre exact), environ 90000 le sont par l'Europe francophone (France, Suisse et Belgique), 15000 par le Canada francophone, le reste par les autres pays", précise-t-il alors que le monde anglophone produit un livre sur six en dehors du Royaume Uni et des Etats Unis.

L'agent se désolait de constater une Académie française sans reconnaissance pour les élites d'autres pays, des éditeurs africains privés du marché lucratif des manuels scolaires, un désintérêt pour le livre par l'Organisation internationale de la Francophonie. "L'OFI n'a jamais procédé à l'établissement de statistiques. Pourquoi? Le recensement des éditeurs en langue française dans le monde devrait être une absolue priorité", explique-t-il, regrettant une non-conscience de l'importance du livre dans la francophonie.

"Le débat sur la francophonie est un débat passionnant. Mais la francophonie économique ne peut exister sans une francophonie éditoriale basée sur l'échange et la coopération, quand bien même on s'accorde à saluer une très créative francophonie littéraire", conclut Pierre Astier dans l'espoir que les choses évoluent dans ce sens.

Rappel / Concert live

Lando & Dodo Band sur scène demain soir

LANDO & DODO BAND, c'est l'histoire de neuf jeunes béninois réunis depuis cinq ans pour créer un répertoire reggae aux influences afro les plus diverses. Avec un album "Fifa" à leur actif, Lando, lead vocal, et son groupe conjuguent ensemble de multiples talents et s'inspirent de styles variés - rock, jazz, blues, world

music, afrobeat, jazz - pour faire de la culture de Bob Marley & d'Alpha Blondy, leur canal d'expression privilégié!

Lieu : Institut Français du Togo
Date et heure : Samedi 17 Février 2018 à partir de 19h30

Entrée : 2 000 F CFA (Abonnés) / 3 000 F CFA (Non-abonnés)



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Révisé N°0145/16/0201/HAAC

Sigé: Wuti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJIA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté
Graphisme
Guillaume BOGLA

Black-out sur les préliminaires des pourparlers inter-togolais à démarrer le 19 février prochain Donner une chance au dialogue

Eric J.

Les préliminaires pour le dialogue entre le pouvoir et l'opposition vont se poursuivre dans l'après-midi de ce vendredi après les premières discussions entamées hier.

A en croire la médiation ghanéenne, les deux parties ont fait des avancées significatives sur le règlement intérieur. "Les deux (2) parties, Unir et la coalition des 14 partis de l'opposition se sont réunies en comité préparatoire pour définir le règlement intérieur qui doit gérer le dialogue qui est prévu le 19 Février. Le comité préparatoire s'est réuni toute la journée et ils ont fait beaucoup de progrès", a indiqué Daniel Osséyi, le porte-parole de la médiation. Il s'est voulu rassurant et promet la fin des discussions préparatoires pour ce soir.

Le moins que l'on puisse dire est qu'aucune des parties en présence n'a voulu se prononcer sur le déroulement des travaux. Pas

même Gilbert Bawara, le ministre du travail qui est d'habitude volontaire à s'exprimer à la fin de ces genres de rencontres. Avec Payadowa Boukessi, ils représentent le gouvernement. Fait étonnant, les représentants de la coalition qui, eux aussi, se sont murés dans un silence à l'image d'un Eric Dupuis qui s'est empressé de s'engouffrer dans sa voiture plutôt que de glisser un mot aux journalistes présents. Ne comptez pas sur Jean Kissi du CAR ou de Ouedji Dikpa Tchatchikpi du PNP, les autres membres de la délégation de l'opposition. Pas mieux du côté de Unir, représenté par sa jeune garde composée de Aklesso Alcholé, secrétaire exécutif du parti Unir, de Chantal Tségan, trésorière du parti et Malik Natchaba de la jeunesse du parti à la colonne blanche.

Ce mutisme des participants à cette phase préparatoire semble s'inscrire dans la logique de la médiation ghanéenne qui ne veut



Daniel OSEYI, Médiateur ghanéen

pas faire de vague ni de déclarations tapageuses afin de ne pas

hypothéquer la suite du dialogue pour un oui ou un non malentendu.

treux d'un des protagonistes. "C'est pour donner une chance au dialogue", a indiqué une source proche de la délégation de la médiation. Il ajoute que la médiation veut communiquer le moins possible sur les travaux pour que des broutilles ne viennent remettre en cause le bel élan des pourparlers. Il est d'ailleurs souhaitable qu'il en soit ainsi si l'on veut mettre toutes les chances du côté du dialogue que tous les adversaires politiques appellent de tous leurs vœux. Les erreurs du passé doivent servir de leçons pour un meilleur résultat de ces énièmes pourparlers entre Togolais.

Ces préliminaires sont un premier test pour la suite des discussions proprement dites qui vont débiter le 19 Février comme annoncé par la médiation. On s'attend à ce que le Président ghanéen honore de sa présence l'ouverture de ce dialogue. Après, le gros du travail concernera "les frères ennemis" qui doivent s'entendre sur le maxi-

mum des points en désaccord pour redonner espoir au peuple qui n'en peut plus de cette interminable crise.

Si les volontés manifestes affichées de part et d'autre sont empreintes de sincérité, à l'image d'un Jean-Pierre Fabre qui affirmait qu'il est serein et confiant quant à l'issue de ce dialogue et d'un Gilbert Bawara qui, lui, a indiqué qu'aucun sujet ne sera tabou pendant le dialogue, il n'y a aucun doute de l'issue heureuse de ce dialogue. Un résultat positif, pas au bénéfice des partis politiques et leurs intérêts égoïstes, mais pour le peuple togolais tout entier, du Nord au sud, de l'Est à l'Ouest.

Quoi qu'il en soit, les conclusions de ces préliminaires au dialogue seront scrutées à la loupe ce soir et constitueront d'ores et déjà un baromètre de ce qui adviendra dans les jours à venir. Les parties en présence devraient en tenir compte pour ne doucher prématurément les espoirs de tout le peuple.

Communiqué du gouvernement suite aux affirmations du Rejadd et du Raidhs Indignation et rejet d'un rapport «tendancieux», «irresponsable» et «manipulateur»

Par un communiqué rendu public ce mardi 13 février, le gouvernement togolais s'est indigné d'un rapport de deux associations des droits de l'homme, le REJADD et le RAIDHS. Leur rapport repris par la presse locale et les réseaux sociaux accuse les autorités togolaises d'exécutions extrajudiciaires et de violations systématiques des droits humains, forfaits commis depuis les manifestations politiques enclenchées à partir du 19 août 2017. Les chiffres avancés par lesdites associations "plus de cent (100) morts, généralement par balles ou par exécutions extrajudiciaires, parmi lesquels on compte des enfants, des milliers de blessés par balles ou victimes de sauvages passages à tabac...", des milliers d'arrestations, des milliers de déplacés et d'exilés..." ne correspondent en rien des réalités sur le terrain a riposté le gouvernement togolais qui annonce n'avoir pas pu contacter ni les responsables du REJADD ni ceux du RAIDHS dont les numéros sont curieusement inopérants. C'est ainsi que "le gouvernement s'indigne, rejette fondamentalement ces allégations et déplore, par conséquent, les affirmations tendancieuses et irresponsables des deux organisations auteurs dudit rapport et appelle toutes les organisations de défense des droits de l'homme à plus d'objectivité et de professionnalisme dans l'accomplissement de leur mission." Il n'exclut pas non plus de donner une suite judiciaire au contenu de ce rapport, au moment opportun.

Voici in extenso, le communiqué du gouvernement.

Dans sa parution numéro 2613 du mardi 13 février 2018, le quotidien togolais privé «Liberté» a publié, à la une, un titre relatif à la répression des manifestations politiques survenues depuis le 19 août 2017 dans notre pays en ces termes : nous citons, «Plus de cent morts, des corps enterrés dans des fosses communes. Rapport explosif du REJADD et RAIDHS. Les deux ODDH relèvent des crimes de tortures, des crimes de génocide...». Fin de citation. Les réseaux sociaux ont, quant à eux, repris l'intégralité du rapport visé par ce journal.

Généralement, lorsqu'un rapport de cette nature est établi sur la situation des droits de l'homme d'un pays, il est d'usage que ledit rapport soit d'abord communiqué au gouvernement. Tel n'a pas été le cas en

l'espèce, le gouvernement togolais n'ayant été officiellement à aucun moment saisi de ce rapport. C'est donc avec stupéfaction et indignation que le gouvernement a eu connaissance de la publication d'un tel rapport dit «préliminaire», dont la finalité serait, selon ses auteurs, nous citons, de «mieux informer sur les actes de violences dont ils ont été les témoins oculaires, de la part des forces de défense et de sécurité à l'encontre de citoyens aux mains nues». Fin de citation.

Par ailleurs, le rapport fait état, nous citons, «(du) lourd bilan provisoire de cette répression (qui) s'établit à plus de cent (100) morts, généralement par balles ou par exécutions extrajudiciaires, parmi lesquels on compte des enfants, des milliers de blessés par balles ou victimes

de sauvages passages à tabac... des milliers d'arrestations, des milliers de déplacés et d'exilés...». Fin de citation. Les signataires dudit rapport sont le Regroupement des jeunes africains pour la démocratie et le développement (REJADD) et le Réseau africain pour les initiatives de droits de l'homme et de solidarité (RAIDHS).

Le gouvernement tient à souligner que tous les efforts déployés pour joindre ces derniers, en vue de confronter leurs sources d'informations, ont été vains, leurs contacts téléphoniques s'étant révélés inopérants. Le gouvernement entend exprimer sa vive réprobation et sa désapprobation face aux allégations contenues dans ce rapport insultant, tendancieux et manipulateur, et voudrait situer l'opinion nationale et internationale sur le sujet.

Le gouvernement n'a jamais manqué de démontrer sa bonne foi et sa volonté de transparence en faisant régulièrement le point sur les manifestations organisées par les partis politiques, lesquelles manifestations sont encadrées depuis novembre 2017 par un observatoire mis en place par le gouvernement et associant les organisations de défense des droits de l'homme, la commission nationale des droits de l'homme (CNDH), les forces de sécurité et les organisateurs des manifestations.

Depuis le 19 août 2017, le bilan des morts résultant des manifestations tel qu'issu du monitoring de la plupart des organisations de défense des droits de l'homme (ODDH) fait état diversément de neuf (09) morts (VANEP) ; dix (10) plus deux (02) morts (Amnesty international) ; 14 morts (CACT) ; et vingt (20) morts pour les organisateurs. En réalité, ce bilan est de sept (07) morts par balles et sept (07) morts pour diverses causes dont deux (02) militaires égorés.

Il en résulte que les chiffres avancés dans le rapport du REJADD et du RAIDHS n'ont aucune commune mesure avec la réalité. De plus, toutes les supputations relatives aux milliers d'arrestations, aux milliers de blessés par balles, de l'existence de fosses communes, d'exécutions extrajudiciaires, d'enlève-



Nakpa Polo, secrétaire d'Etat chargé des droits de l'homme

ments et disparitions contenues dans le rapport, sont dénuées de tout fondement et ne reposent sur aucune preuve palpable. C'est pourquoi le gouvernement ne saurait admettre que des allégations de nature à troubler la paix et la cohésion sociale viennent, une fois de plus, remettre en cause les efforts qui sont inlassablement entrepris pour renforcer les acquis en matière de droits de l'homme dans notre pays et créer les conditions optimales d'un meilleur vivre ensemble.

Le gouvernement s'indigne,

rejette fondamentalement ces allégations et déplore, par conséquent, les affirmations tendancieuses et irresponsables des deux organisations auteurs dudit rapport et appelle toutes les organisations de défense des droits de l'homme à plus d'objectivité et de professionnalisme dans l'accomplissement de leur mission. Le gouvernement se réserve le droit de donner, au moment opportun, une suite judiciaire au contenu de ce rapport.

Fait à Lomé, le 13 février 2018

A travers son Plan d'investissement extérieur (PIE) L'Union européenne disposée à accompagner l'effort de développement du Togo

Late Pater

A l'endroit du secteur privé, des administrations publiques et des institutions partenaires, appelés à s'impliquer davantage et de synergie dans le développement du pays, l'Union européenne (UE) a animé, lundi dans ses locaux à Lomé, un atelier de présentation de son Plan d'Investissement Extérieur (PIE), expliqué comme un programme qui appelle à la création de nouveaux partenariats, notamment pour mobiliser des ressources privées et mettre en place des modèles de financement innovants. «Le PIE est adapté aux besoins spécifiques des pays partenaires. Il fera appel à des investisseurs privés, alors que des propositions commerciales viables répondent à des besoins sociaux. Egalement lorsqu'une quantité limitée de fonds publics peut attirer des fonds privés», a indiqué la Cheffe de Délégation de l'UE au Togo, Madame Cristina Martins-Barreira à l'ouverture de l'atelier. Elle a, à cet effet, salué les progrès réalisés ces dernières années par le Togo dans le domaine de l'amélioration du climat des affaires et a souhaité que l'ensemble des acteurs s'impliquent pour une mise en œuvre réussie du PIE au Togo. «Le PIE est une véritable opportunité pour le Togo.



L'UE apporte d'importantes ressources financières pour accompagner les efforts de développement du pays et il faut que l'ensemble des acteurs s'impliquent véritablement pour que l'économie du Togo soit positivement impactée notamment en matière de création d'emplois», a de son côté appelé Antonio Capone, chef de la Section Infrastructures et Environnement à la Délégation de l'UE au Togo.

Les débats qui ont suivi la présentation ont témoigné de l'intérêt des participants pour le PIE, fait remarquer la délégation de l'UE au Togo. «Il s'agit d'un projet louable et il revient au pays de mieux s'organiser, présenter des projets solides afin de bénéficier des nombreux avantages du plan», a confirmé Eric Galley qui représentait pour l'occasion la Cellule climat des affaires du Togo. Il est noté que le PIE ciblera les secteurs

socioéconomiques, en particulier celui des infrastructures et fournira aux microentreprises et aux PME des financements qui mettront particulièrement l'accent sur la création d'emplois décents.

Pour rappel, le Plan d'Investissement Extérieur (PIE) de l'Union européenne est un ambitieux projet qui vise à encourager l'investissement dans les pays partenaires du voisinage de l'Union européenne et surtout de l'Afrique. Officiellement lancé lors du récent sommet Union européenne-Union africaine d'Abidjan, il a pour objectif général de supporter la création d'emplois et la croissance durable et inclusive par le biais de trois volets : la mobilisation des investissements ; l'intensification de l'assistance technique ; le soutien des réformes économiques et structurelles en vue de l'amélioration du climat des investissements.

Réadaptation des personnes en situation de handicap

L'OADCPH et le Togo signent un accord de siège pour améliorer l'accès aux soins

L'Organisation non gouvernementale (ONG) est déjà présente au Togo, qui abrite le siège régional, et a multiplié ses interventions en faveur des personnes en situation de handicap, en appuyant le CNAQ, l'ENAM et les centres de réadaptation. Mais il fallait encourager davantage en lui accordant des facilités. C'est chose faite depuis ce 13 février 2018 où l'Organisation Africaine pour le Développement des Centres pour Personnes Handicapées (OADCPH) est désormais liée au Togo par un accord de siège. Les documents ont été signés à Lomé entre le ministre togolais des Affaires étrangères et l'ONG, partenaire du ministère togolais de la Santé et de la protection sociale. On parle d'un couronnement dans la mesure où le Togo a été le premier pays à reconnaître l'ONG à travers la signature d'une convention de partenariat avec le ministère de la Santé, d'un accord programme avec le ministère chargé de la Planification, du développement et de l'aménagement du territoire en 2012 – lequel accord programme a été renouvelé en juin 2015 – et de l'accord de siège avec le ministère des Affaires étrangères en 2018.

Par cet accord de siège, le gouvernement reconnaît donc à l'OADCPH la qualité d'ONG internationale et s'engage à lui accorder les privilèges et facilités nécessai-

res à son fonctionnement, conformément à la réglementation en vigueur en la matière. Il lui accorde aussi l'exonération de tous droits et taxes sur les biens destinés à être distribués gratuitement aux populations cibles de l'OADCPH ou à alimenter ses centres de formation. Par la même occasion, il est acquis que le gouvernement ne mettra aucun obstacle au transit, à destination ou en provenance du siège de l'OADCPH des personnes appelées à y exercer des fonctions officielles ou invitées à s'y rendre dans le cadre des réunions périodiques ou extraordinaires, etc. «Ceci permettra de booster les activités de l'OADCPH afin d'aboutir à une meilleure réalisation de ses objectifs pour un plus grand impact en faveur des ailes concernées», se réjouit l'Organisation. Tout en promettant de «faire une utilisation judicieuse, honnête et transparente des clauses de cet accord».

Et comme dans tout accord, le Togo a à y gagner. Aussi l'OADCPH s'engage-t-elle à mener à terme des projets de développement suivant l'orientation des autorités togolaises et du Programme de développement local et participatif. Elle recrutera et formera des Togolais pour la réalisation des projets visés par l'accord de siège. Elle s'attachera à assurer la pérennité de son action par la responsabilisation progressive d'une ou plusieurs ONG nationales. L'OADCPH assurera, d'une manière plus aisée, plus rapide et moins contraignante sur plusieurs plans, la distribution des produits orthopédiques et de réadaptation. «La réadaptation et la prise en charge des personnes en situation de handicap se portera beaucoup mieux», précise la partie togolaise. Du coup, à partir du siège de Lomé, l'amélioration de l'accès aux soins de qualité des personnes en situation de handicap physique et le développement de la réadaptation devront s'étendre à l'Afrique.

Reconnue d'utilité publique et fondée en 2011, l'Organisation Africaine pour le Développement des Centres pour Personnes Handicapées regroupe 80 structures dans 30 pays d'Afrique francophone, anglophone et lusophone. Avec pour objectifs de favoriser l'accès aux soins de réadaptation à un plus grand nombre de personnes handicapées et leurs familles (rééducation fonctionnelle, appareillage orthopédique, et la prise en charge de tout autre type de handicap) ; d'améliorer la qualité des soins donnés aux personnes handicapées ; de promouvoir le développement et la pérennité des prestations des services de réadaptation en Afrique. Ceci passe par la mise en place d'une centrale d'achats associative de produits orthopédiques et de rééducation fonctionnelle, la mise sur pied d'un centre de formations continues pour les profes-

sionnaires de la réadaptation et les gestionnaires de centres de réadaptation (30 modules disponibles). En termes de résultats, des dizaines de tonnes de matériels ont été déjà acheminés vers des centres de réadaptation du Togo et d'autres pays ; environ trois cents personnes, venues de quatorze pays dont le Togo, ont été formées pour un total de 17 modules de formation (sur les fauteuils roulants, les prothèses tibiales et fémorales, l'utilisation des plastiques de basse température, la gestion de stocks, la prise en charge de la scoliose idiopathique, les prothèses du membre supérieur, les emboîtures fémorales à ischion intégrée, l'évaluation et le traitement de l'AVC, la prise en charge des personnes âgées...). Sans oublier le suivi et l'accompagnement technique des centres de réadaptation à travers toute l'Afrique. Tous les efforts de développement de la réadaptation en Afrique, reconnus à l'OADCPH, lui ont valu la confiance de plusieurs partenaires comme le CICR, la Fondation MoveAbility, la Coopération Japonaise, Humanité & Inclusion, etc.

Le siège de l'OADCPH a été construit et équipé grâce à un cofinancement de la Coopération Japonaise et de CR Equipements (Suisse). Il dispose d'un grand magasin de stockage de produits orthopédiques et de rééducation fonctionnelle, d'une capacité de 60 000 tonnes, qui permet une plus grande disponibilité des produits orthopédiques (matières premières, composants, fauteuils roulants, machines-outils, etc.) sur le continent africain, réduisant ainsi les délais de prestations. Ce qui résout les difficultés d'approvisionnement des centres de réadaptation, qui devaient toujours commander hors d'Afrique, et les démarches complexes de douanes. En plus, c'est le soulagement dans les petits centres de réadaptation qui étaient limités car ne pouvant pas passer de grosses commandes auprès des grandes entreprises étrangères.

Depuis fin 2017, l'OADCPH est le principal partenaire du projet de recherche opérationnelle, dénommé IMP&ACTE 3D (IMPression 3D & ACoès à la TB réadaptation, lancé à Lomé les 12 et 13 décembre 2017), qui a pour but d'introduire la technologie d'impression 3D dans la fabrication d'orthèses en Afrique de l'ouest (Togo, Mali, Niger), aux côtés de Humanité & Inclusion. En introduisant cette technologie d'impression 3D, ce projet servira à relever le défi de l'accroissement de la productivité des orthoprothésistes actuels pour toucher plus d'enfants et d'adultes handicapés, en inventant une méthode d'intervention permettant de répondre à la problématique de l'isolement de nombreux patients habitant dans des zones dangereuses, en situation de conflits ou difficilement accessibles.

Pour une planification et des décisions éclairées à prendre Essai réussi des tests de prévisions des crues dans le bassin de la rivière Oti

Dans les principaux bassins fluviaux en Afrique de l'ouest, comme le bassin de la Volta, les inondations sont principalement un phénomène transfrontalier et demandent une approche régionale pour une meilleure prévision et gestion des inondations. Des experts du Bénin, du Burkina Faso, du Ghana, du Togo et l'Autorité du Bassin de la Volta (ABV) se sont réunis à Lomé, les 8 et 9 février 2018, pour discuter des progrès réalisés dans le cadre de la prévision des crues dans le bassin de la rivière Oti au Ghana et au Togo.

Au cours des deux jours, les experts ont évalué les rapports et spécifications techniques du système d'alerte précoce dénommé «FEWS Oti» qui couvre tout le bassin de l'Oti, du Togo au Ghana. Ce système, qui a été développé et testé pendant la saison des crues de 2017, a permis de fournir des informations précises sur les niveaux d'eau dans le bassin de la rivière Oti au nord du Togo et du Ghana, avec une avance de 1 à 2 jours, avant que les crues ne surviennent. Ce qui a permis une meilleure coordination de l'assistance et des secours aux communautés vulnérables et victimes des inondations.



Table officielle lors de la réunion sur le bassin de l'Oti

De plus, des cartes des risques d'inondation ont été élaborées pour l'ensemble du bassin, permettant une planification et une prise de décision éclairées en fonction des risques au niveau local. «La mise à l'essai réussie des tests de prévisions des crues dans le bassin de la rivière Oti nous a maintenant fourni un outil important pour comprendre plus rapidement la situation d'inondation et prendre des décisions pour des interventions plus rapides en cas de besoin», a dit le Colonel Damehane Yark, ministre togolais de la sécurité et de la protection civile.

L'étude sur le renforcement de la gestion des inondations dans le

bassin de la Volta a été soutenue par le Programme Japon-GFDR/Banque mondiale pour l'intégration de la gestion des risques des catastrophes dans les pays en développement. Ce programme a appuyé le développement d'un système opérationnel de prévision des crues dans le bassin du fleuve Oti au Togo et au Ghana, y compris l'élaboration d'un modèle hydrologique et hydraulique, des consultations intensives sur le terrain, le développement d'un système de prévision, ainsi que la formation intensive des experts impliqués dans la prévision des crues au Ghana et au Togo. Grâce au programme, une communauté d'experts des deux pays a été créée pour permettre des

échanges d'informations rapides entre les pays. En novembre 2017, une délégation d'experts du Ghana, du Togo et de l'ABV a eu l'occasion de prendre part à des formations dans les universités de Kyoto et de Kobe au Japon pour se familiariser avec les dernières technologies et expertises sur la prévision des crues.

Le projet FEWS Oti a été initié dans le cadre du Projet de gestion intégrée des catastrophes et des terres (PGICT), clôturé en juin 2017 et qui a financé des actions prioritaires en matière de gestion durable et intégrée des terres et de l'eau, ainsi que la prévision et la préparation pour la gestion des risques de catastrophe. «Le PGICT a appuyé le gouvernement pour mieux planifier et se préparer à faire face à des catastrophes naturelles au Togo pour lesquels les services hydrométéorologiques adéquats sont importants. La Banque mondiale envisage donc de continuer à soutenir ce secteur», a indiqué Koffi Hourikpe, Spécialiste principal de gestion des risques de catastrophes au bureau de la Banque mondiale à Lomé.

JEUX D'HIVER DE PYEONGCHANG 2018

Terminus pour Mathilde Amivi Petitjean !

Fin de parcours pour Mathilde Amivi Petitjean. La Togolaise n'a pas réussi à atteindre les objectifs qu'elle s'était fixés après ses deux épreuves. Jeudi, en ski de fond sur 10km, au Centre de ski de fond d'Alpensia, la skieuse a terminé 83e avec un temps de 32:32.2 et un temps de retard de +7:34.7.

Hervé A.

Elle y avait pourtant cru après l'échec de mardi. Mais Mathilde Amivi Petitjean a dû faire face à des concurrentes aussi redoutables qui l'ont finalement reléguée dans les méandres du classement, loin du top 30 qu'elle ambitionnait.

C'est la norvégienne Ragnhild Haga qui a dominé le 10 km libre avec un temps canon (25:00.5). Alors qu'elle n'a encore jamais gagné en Coupe du monde, la Norvégienne remporte le premier titre olympique de sa carrière devant les cadors de la discipline et notamment Charlotte Kalla. Grandissime favorite, la Suédoise prend finalement la deuxième place (à 20"3) et a surtout reconnu, à l'arrivée, la supériorité de son adversaire du jour : "Il n'y avait rien à faire".

Autre grand nom de la discipline, une autre Norvégienne, Marit Bjørgen, prend la troisième place et devra partager sa médaille de



bronze avec la Finlandaise Krista Parmakoski (à 31"9). Quatre Françaises participaient à

l'épreuve et aucune n'a brillé. Coraline Thomas Hugue termine 14ème, Aurore Jean 22ème,

Anouk Faivre Picon 35ème et Delphine Claudel 57ème.

FOOTBALL/CLASSEMENT FIFA

L'Allemagne reste au sommet, le Togo marque le pas

Dans un classement du mois de février sans grands bouleversements en raison d'une période calme sur la scène internationale, les Islandais, qui participeront à la prochaine édition de la Coupe du Monde de la FIFA™, gagnent 2 places.

Avec 34 rencontres internationales, dont 28 en Afrique, le Classement mondial FIFA/Coca-Cola évolue peu, et même pas du tout

en ce qui concerne le top 15, avec un trio de tête toujours composé de l'Allemagne, du Brésil et du Portugal (qui occupent respectivement les 1ère, 2ème et 3ème places).

Plus bas dans le tableau, le Venezuela (48ème, +4 places), la Hongrie (49ème, +5) et la Jamaïque (50ème, +5) intègrent le top 50 aux dépens du Cameroun (51ème, -6 places), du

Ghana (54ème, -4) et du Burkina Faso (57ème, -13).

Ces rétrogradations du trio africain, ainsi que d'autres sur le continent, peuvent être attribuées à la fois aux résultats dans les récentes rencontres amicales et à la dévaluation dans le calcul des points liés à la Coupe d'Afrique des Nations de la CAF de l'année dernière. Mais pour les pays du Continent Mère, il y a

également des bonnes nouvelles, comme pour le Congo (88ème, +8 places) et le Soudan (118ème, +6 places). Quant au Togo, il a perdu une place et se classe 128e rang mondial et 35e africain.

La prochaine édition du Classement mondial FIFA/Coca-Cola sera publiée le 15 mars 2018.

MONDIAL 2018

Le Sénégal publie son programme de préparation

Alors que les camps de base, qui serviront de quartier général aux équipes pendant la Coupe du Monde de la FIFA, Russie 2018 ont été dévoilés le 9 février, les différentes sélections affinent également tour à tour leur programme de préparation, à commencer par le Sénégal.

Ce 13 février le président de la Fédération sénégalaise de football (FSF) Augustin Senghor a ainsi levé voile sur ce qui attend les Lions de la Téranga avant le coup d'envoi de Russie 2018.

Cela commencera par des matches amicaux face à l'Ouzbékistan le 23 mars à Casablanca (Maroc), puis face à la Bosnie-et-Herzégovine le 27 mars au Havre ou à Beauvais (France). Aliou Cissé réunira ensuite ses troupes au Sénégal, pour un premier stage de préparation du 21 au 24 mai.

Les Lions de la Téranga s'envo-



leront ensuite pour l'Europe où les attendent le Luxembourg le 31 mai, la Croatie le 8 juin, en parallèle d'un second stage de préparation qui se déroulera à Vittel (France). Une dernière rencontre amicale sera programmée le 12

juin, mais l'adversaire reste à déterminer.

"Nous avons eu des demandes mais nous avons jugé plus utile d'attendre de voir s'il y a une possibilité d'accrocher une équipe sud-américaine ou asiatique pour

avoir des adversaires qui cadreront avec les équipes du Groupe H, à savoir la Pologne, la Colombie, et le Japon", a précisé Senghor. Ses Lions feront leur entrée en lice une semaine plus tard, le 19 juin, à Moscou face à la Pologne. (Aps)

Monchi regrette la vente de Mohamed Salah

Dans des déclarations concédées à 'Sky Sports', le directeur sportif de la Roma a confessé que 'La Louve' aurait pu gagner plus d'argent suite à la vente de l'international égyptien Mohamed Salah, qui avait rejoint Liverpool l'été dernier.

Les 42 millions d'euros investis par les 'Reds' pour s'attacher les services du buteur africain Mohamed Salah semblent avoir été amortis depuis bien longtemps quand on voit le rendement sur le terrain du deuxième meilleur buteur de Premier League. Il a déjà marqué 30 buts et donné huit passes décisives depuis le début de l'exercice 2017/2018.

Le directeur sportif du club italien est revenu sur les détails de la transaction de l'attaquant égyptien qui avait rejoint Liverpool après son expérience italienne.

"Nous en avions besoin, c'était une offre importante. Puis les transferts de Mbappé et Neymar ont fait écarter le marché. Nous aurions pu le vendre bien plus cher. Quand je suis arrivé, il y avait déjà une offre de Liverpool et le joueur avait donné son accord", a assuré Monchi.

Le dirigeant espagnol du club de 'La Louve' a aussi informé que c'était Mohamed Salah lui-même qui voulait absolument quitter son ancien club et qu'il souhaitait rejoindre Liverpool pour changer d'air. Depuis, il n'a pas arrêté de s'améliorer et il est clair que sa valeur marchande est bien plus importante que les 42 millions d'euros déboursés l'été dernier.

L'immortel Cristiano Ronaldo passe le mur du 100

Auteur d'un doublé contre le Paris SG (3-1, 8e de finale aller de Ligue des Champions), Cristiano Ronaldo s'est rappelé au bon souvenir de ses détracteurs, remportant son duel à distance avec Neymar et battant un nouveau record.

Alors que les critiques se succédaient ces derniers mois, Cristiano Ronaldo (33 ans) a apporté la meilleure des réponses, sur le terrain, mercredi soir, face au Paris SG de son rival Neymar (3-1, 8e de finale aller de Ligue des Champions). Le Portugais, auteur d'un doublé (un penalty et un but de renard du genou), a remis les pendules à l'heure, prouvant qu'il restait un redoutable prédateur quand l'heure des décisions sonne en Europe.

Interrogé en zone mixte, CR7 a savouré, forcément. "Marquer avant la pause a été parfait. Le PSG est une équipe très dangereuse, surtout avec les trois de devant. Nous les avons pressés en première période. Nous avons baissé le pied un peu en seconde période, mais nous avons mieux joué. Nous nous sommes créés des occasions et nous les avons transformées. Quand tu marques et que l'équipe gagne, c'est très spécial", a-t-il confié, relayé par As.

Toutefois, s'il affichait un large sourire de circonstances, le Portugais sait que rien n'est encore fait pour la qualification en quarts de finale. "Nous avons un avantage important, mais il faut tout de même se méfier. (...) Mais rien n'est encore décidé. Il faudra marquer là-bas", a-t-il confié. Et pour scorer au Parc des Princes, la Casa Blanca comptera encore une fois sur son arme fatale. Avec son doublé contre les Parisiens, le natif de Funchal a en effet franchi la barre des 100 buts inscrits sous la tunique d'un seul et même club, le Real donc, en C1 (101 réalisations en 95 matches avec les Merengues, 116 en tout en LdC).

"Celui qui ne se loupe jamais" (Marca) est le premier joueur de l'histoire à réaliser pareille performance, Lionel Messi en étant à 97 avec son club de toujours, le FC Barcelone.

Le PSG veut faire la remontada !

Battu 3 buts à 1 au Santiago Bernabéu par le Real Madrid lors du huitième de finale aller de Ligue des Champions, le Paris Saint-Germain va devoir réaliser un très gros match au Parc des Princes.

Interrogé en zone mixte, Nasser Al-Khelaifi croit en effet en une remontada version parisienne (le PSG doit s'imposer au moins 2-0 pour espérer se qualifier). Mieux, le président francilien annonce même que la Casa Blanca aura du mal à composer son billet pour les quarts de finale. "C'est triste du résultat. 90 minutes sont finies, on a encore 90 minutes à jouer chez nous. Ça va vraiment être difficile pour eux. Avec nos supporters, nos joueurs, je crois en mon équipe en mon coach pour nous qualifier pour les quarts de finale. J'y crois vraiment. Je ne le dis pas pour vous. Je suis très confiant quant à la qualification. Nos joueurs vont tout donner. C'est la deuxième mi-temps chez nous".

Confiant, Marquinhos l'est également. Et pour le Brésilien, l'exploit face aux doubles champions d'Europe en titre passe par le soutien de tout un pays. "On y croit toujours. Ils ont gagné (3-1) à domicile. Nous aussi on peut le faire avec l'aide de nos supporters et la chaleur du Parc des Princes et l'aide des Français. On a les capacités et le potentiel pour se qualifier. Il faut qu'on fasse un match parfait : être décisif devant, concentré derrière et marquer ces deux ou trois buts qui peuvent faire la différence". Grand héros de la remontada du Barça, Neymar y croit aussi. "C'est difficile, mais rien n'est impossible. L'année dernière, j'étais dans une situation bien pire (avec le Barça) et j'ai réussi à m'en sortir. J'espère que nous pourrions aussi le faire cette année."

Dans le but de concrétiser l'annonce de Faure Gnassingbé 4 localités pour la phase pilote des «maisons de justice»

Jean AFOLABI

À l'instar du dialogue politique en vue des réformes à opérer, ouvert ce 15 février, de la mise en branle du processus de décentralisation, avec l'adoption de la loi modifiant celle du 13 mars 2007 relative à la décentralisation et aux libertés locales et le décret fixant le nombre des conseillers et le nombre d'adjoints au maire à élire par commune, le renforcement sensible des filets sociaux avec les projets FSB et EJV en faveur des plus pauvres lancés à Yaka, l'appui à l'entrepreneuriat des jeunes femmes à travers le décret obligeant chaque autorité contractante à leur réserver au moins 20% de ses marchés publics, etc., c'est le chantier de la gouvernance liée à la promotion de l'Etat de droit et des libertés individuelles et collectives.

«Dans le but de parvenir à une justice plus efficace et moins onéreuse, nous envisagerons l'implantation sur l'ensemble du territoire de maisons de justice», disait Faure Gnassingbé lors de son message de vœux le 3 janvier 2018.

Le 12 février 2018, le ministre Plus Agbetomey de la Justice était avec les acteurs dont les autorités administratives et judiciaires pour s'accorder sur le contexte de l'implantation des maisons de justice. Le concept vise à promouvoir la conciliation et rapprocher la justice des citoyens. Le fonctionnement des maisons de justice reposera sur un acteur clé qui est le médiateur ou le conciliateur dont le rôle sera d'amener les parties à trou-



Le Président Faure Gnassingbé

ver une solution à leurs différends et d'éviter, du coup, les délais de procédure excessivement longs et l'engorgement des tribunaux. Le médiateur sera placé dans les maisons de justice non pour dire le droit, condamner tel ou tel mais plutôt pour amener les parties en conflits à se comprendre et à trouver un terrain d'attente. Selon le ministre, le projet des maisons de justice a vocation à enlever trois obstacles majeurs à l'accès à la justice : la distance géographique entre les tribunaux et les justiciables, les barrières financières et les barrières judiciaires. Dans les faits, les usagers de la justice sont aussi découragés par les coûts des procédures judiciaires (paiements inusés aux juges, intermédiaires et démarcheurs et honoraires des avocats).

«Les maisons de justice est un concept qui vient renforcer les capacités de la justice classique pour que les populations soient encore plus proches de leur justice. Avec ce nouveau concept, le coût va être amoindri et la lenteur

judiciaire va aussi disparaître, dans la mesure où ces maisons de justice ne seront pas fonctionnelles comme des tribunaux classiques. Les maisons de justice ont pour mission de régler, par le biais de la médiation et de la conciliation, les petites affaires, de dettes, de querelles entre citoyens qui encombrant inutilement les juridictions», a expliqué le ministre de la Justice. Et pour la phase pilote du projet, les maisons de justice seront installées à Cinkassé et Dapaong (dans le nord du pays), Baguida et Agoényivé (dans le sud).

Appeler que, lors de l'atelier de restitution et de validation de l'audit des juridictions en février 2017, les participants avaient proposé, en ajout à la cinquantaine de recommandations, de prendre un décret instituant les maisons de justice pour pallier les inconvénients de la justice étatique qui n'est pas toujours compatible avec certaines réalités sociologiques reposant sur la discrétion, la conciliation, la médiation et l'altruisme.

Maîtrise du régime juridique, ses avantages et inconvénients Le Cabinet CINEF convie à Lomé autour du nouveau droit des sociétés de l'Ohada

Favoriser la mise en œuvre effective, au sein de l'espace communautaire OHADA (Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires), de l'Acte uniforme révisé relatif au droit des sociétés commerciales et du Grouperement d'Intérêt Economique (GIE) entré en vigueur depuis le 5 mai 2014, tel est l'objectif principal d'un séminaire de deux (2) jours, les 15 et 16 février 2018 à Lomé, sous le thème : «Maîtriser les Fondamentaux Juridiques des Entreprises selon le Nouveau Droits des Sociétés de l'OHADA».

De façon plus spécifique, ce séminaire permettra, entre autres, aux participants : de maîtriser le régime juridique, le fonctionnement, les avantages et les inconvénients

respectifs de chaque forme de sociétés commerciales admise par l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales OHADA ; de connaître les rôles et responsabilités des différents acteurs : dirigeants, administrateurs, associés, actionnaires, organes extérieurs... ; de mieux comprendre et mettre en application la nouvelle forme sociétale (SAS) et les opportunités liées à son fonctionnement ; de rédiger de manière concrète les pactes d'actionnaires tels que prévus par l'article 2-1 de l'AUSOGIE ; d'identifier les clauses statutaires à mettre en harmonie avec le droit de l'OHADA et les modifications à y apporter (selon chaque forme sociétale) ; de comprendre et mettre en œuvre les mécanismes et les modalités

de financement des entreprises retenus par l'Acte Uniforme.

La formation sera animée par : **Barnabé Georges Gbago**, avocat spécialisé en droit OHADA et professeur agrégé en droit des Universités du CAMES. Ce thème est destiné aux personnes ci-après des entreprises privées et publiques, des offices et agences d'Etat de l'espace OHADA : administrateurs et présidents des conseils d'administration ; directeurs généraux, actionnaires et associés des sociétés commerciales ; directeurs et responsables juridiques ; juristes d'entreprise ; cadres non juristes ; enseignants ; créateurs d'entreprises et ; tout professionnel intéressé par le droit des sociétés.

Le vaccin combiné sera introduit dans le PEV de routine, en deux doses, dès mars 2018

Après la présente vaccination de rattrapage contre la rougeole et la rubéole

Du 12 au 18 février 2018, 4198 agents de santé et 6297 volontaires administrèrent le vaccin à au moins 95% des enfants âgés de 9 mois à 14 ans, supplémentent en vitamine A au moins 95% des enfants âgés de 6 à 59 mois, et déparasitèrent à l'Albendazole au moins 95% des enfants âgés de 12 à 59 mois dans le cadre de la lutte contre la malnutrition et l'anémie chez les enfants. Soit 3 437 106 enfants ciblés. La vaccination contre la rougeole et la rubéole protège les enfants contre les complications mortelles et invalidantes causées par ces deux maladies infectieuses ; la supplémentation en vitamine A protège les enfants contre les problèmes oculaires et renforce leur défense naturelle contre les infections ; et le déparasitage à l'Albendazole leur évite l'anémie et la malnutrition. En réalité, cette campagne de vaccination de rattrapage contre la rougeole et la rubéole constitue une opportunité pour amorcer le processus d'introduction du vaccin contre la rougeole et la rubéole en deux doses dans le programme élargi de vaccination (PEV) de routine en mars 2018, selon le ministre Moustafa Mijiyawa. Avec cette

précision que la 1^{re} dose sera donnée au 9^{me} mois et la 2^{me} dose au 15^{me} mois.

Et pour cause, la rougeole et la rubéole sont des maladies infectieuses qui constituent un problème de santé publique au Togo. Le système national de surveillance de la rougeole et de la rubéole a permis de notifier, en 2016, deux cent soixante seize (276) cas confirmés de rubéole contre 16 cas confirmés de rougeole. Au niveau des CHU Sylvanus Olympio et Campus, la surveillance sentinelle a notifié, de 2012 à 2016, soixante huit (68) cas suspects de syndrome de rubéole congénitale dont 8 cas confirmés au laboratoire.

Depuis 2001, pour lutter contre ces maladies, le Togo a adhéré à la stratégie régionale de lutte accélérée contre la rougeole et la rubéole. La mise en œuvre de cette stratégie a permis d'obtenir une réduction de la morbidité et la mortalité de la rougeole. Le pays ayant organisé, de 2001 à 2013, une campagne de rattrapage et 4 campagnes de suivi pour la vaccination des enfants contre la rougeole. La campagne de rattrapage a ciblé les enfants de 9 mois à 14 ans en 2001 et

les 3 campagnes de suivi ont ciblé les enfants de 9 à 59 mois en 2004, 2007, 2010 et les enfants de 9 mois à 9 ans en 2013. Les couvertures vaccinales obtenues ont dépassé l'objectif de 95% dans plus de 85% des districts, selon les données administratives. Ce qui a permis d'obtenir une réduction de plus de 90% des cas suspects de rougeole et de 94% des décès. Mais l'accumulation des non vaccinés et des échecs du vaccin chez certains enfants vaccinés (15%) constitue un risque d'explosion de flambées épidémiques. En plus, la combinaison de facteurs tels que la promiscuité et la malnutrition contribue, de façon substantielle, à entretenir la circulation du virus de la rougeole ; les cas confirmés de rougeole étant, pour la plupart, recensés parmi les enfants de moins de 15 ans non vaccinés. D'où l'éligibilité du Togo à l'introduction du vaccin contre la rougeole et la rubéole dans le PEV de routine, pour avoir atteint une couverture vaccinale anti-rougeoleuse de plus de 80% dans la vaccination de routine depuis 2009.

Au troisième trimestre 2017, en variation trimestrielle et glissement annuel Les produits pétroliers à la pompe en baisse de vente au Togo

Au troisième trimestre 2017, la quantité de produits pétroliers vendue à la pompe s'élève à 88.028 m3/trm (mètre cube ou tonne métrique), en baisse de 6,0% et 17,6% respectivement en variation trimestrielle et en glissement annuel. La baisse en variation trimestrielle résulte de la diminution des ventes des "Produits Blancs", et des "Produits Noirs". Les ventes des "Produits Blancs" se sont chiffrées à 62.376 m3, en baisse de 9,3% en variation trimestrielle en liaison avec la diminution de la vente du gas-oil de 11,2% et de l'essence super sans plomb de 8,3%. Par contre, les ventes du pétrole ont connu une hausse de 4,6%. C'est ce que relève la Note de conjoncture du 3^{ème} trimestre 2017 rendue publique le jeudi 8 février par le ministère des Finances et de l'économie. Par rapport au troisième trimestre 2016, toutes les composantes des "Produits Blancs" ont évolué à la baisse. Sur cette période, la vente des "Produits Blancs" a baissé de 21,2%.

La quantité des "Produits Aviation" vendue enregistre une hausse de 0,3% en variation tri-

mestrielle pour se situer à 18.769 m3. En glissement annuel, la quantité vendue des "Produits Aviation" a baissé de 12,0%. La composante "Kero AVTUR" est le seul produit vendu sur la période d'analyse. Au cours du trimestre sous revue, les ventes des "Produits Noirs" se chiffrent à 210 tm contre 515 tm au deuxième trimestre 2017, soit une baisse de 59,2% en relation avec la diminution du fuel "1500" et la non vente du "Bitume". En glissement annuel, elles sont également en baisse de 57,1%. La baisse des ventes des "Produits Noirs" s'expliquerait par le ralentissement observé dans les travaux de construction et d'aménagement d'infrastructures routières, souligne la Note.

Le volume des ventes des "Autres Produits" au cours du troisième trimestre 2017 a augmenté de 16,7% en variation trimestrielle pour se fixer à 5.079 m3/trm. Cette hausse est due à l'augmentation des ventes de toutes ses composantes à l'exception de celles des "Soutes" qui ont diminué de 15,0%. En glissement annuel, les ventes ont progressé de 14,3% sous l'effet

de la hausse de toutes les composantes des "Autres Produits".

Le volume des ventes du Gaz butane au cours du troisième trimestre 2017 est de 1.594 tm, en hausse de 18,7% et 10,2% respectivement par rapport au deuxième trimestre 2017 et en glissement annuel.

Le cumul des ventes des produits pétroliers sur les neuf premiers mois de l'année 2017 s'établit à 290.057 m3/trm, en baisse de 1,0% par rapport à la même période de l'année précédente. Les "Produits Blancs", les "Produits Noirs", les "Autres Produits" et le Gaz butane ont régressé respectivement de 5,7%, 78,3%, 0,3% et 1,9% tandis que les "Produits Aviation" ont progressé de 31,0%.

Les composantes des "Produits Blancs", des "Produits Aviation" et des "Autres Produits" ont évolué de façon contrastée tandis que celles des "Produits Noirs" ont toutes régressé. Le cumul du volume de Gaz butane vendu au cours des neuf premiers mois de 2017 s'est fixé à 4.232 tm, en baisse de 1,9% par rapport à la même période de 2016.

A propos du 27ème dialogue politique

Les OSC interpellent la conscience citoyenne et patriotique des acteurs

Etonam Sossou

Sept (7) Organisations de la société civile togolaise (Manep-Togo, CNSC-Togo, ACAT-Togo, CACIT, RESPSFECO, CEJP et PAOET) proposent aux parties prenantes du 27ème dialogue politique inter-togolais de privilégier l'intérêt supérieur de la nation togolaise. Pour ces regroupements d'osc, l'idéale voie de sortie de crise ne se résume qu'à un dialogue constructif qui garantit aux togolais une relance effective de la vie sociale, économique et politique. "Différents acteurs nationaux et internationaux considèrent en effet, que la crise actuelle que traverse le Togo depuis six mois

nécessite une solution durable", précise la déclaration livrée à la presse le 14 février par les 7 osc.

Dressant le bilan des dialogues passés, elles ont relevé quelques obstacles liés notamment à la mise en œuvre des clauses conclues dans les accords. Ce sont entre autres : la faible mise en œuvre des accords liés aux réformes constitutionnelles et institutionnelles notamment l'Accord politique global, la faible mise en œuvre des recommandations de la CVJR notamment les recommandations 5 et 6 concernant le mode de scrutin et la limitation du mandat présidentiel, le déficit de la qualité du cadre électoral existant

en ce qui concerne le fichier électoral et la composition de la CENI, le faible engagement du gouvernement pour enclencher la mise en œuvre des résolutions issues de l'atelier du HCRJUN de juillet 2016.

Pour une sortie de crise elles proposent une feuille de route consensuelle, bien définie et au respect des accords conclus, la mise en place d'un comité de suivi des recommandations du dialogue, le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, la création d'un cadre favorable au retour des réfugiés et enfin à l'adoption de mesures garantissant la non répétition des violences et troubles.



Ces 7 osc vont continuer à jouer leur rôle de veille et accompagner les acteurs politiques. Elles invitent par ailleurs la population à cultiver un esprit civique et patriotique tout au long du processus.

Fièvre de Lassa

Cette fièvre qui menace l'Afrique de l'Ouest

Faut-il craindre une épidémie de la fièvre de Lassa dans la région de l'Afrique de l'Ouest ? La situation inquiète plus d'un et certains pays confient déjà avoir adopté des mesures de surveillance. Du côté du Togo, le ministère de la santé a affirmé que les différents acteurs intervenant dans la gestion des épidémies ont été outillés pour faire face à d'éventuels cas de la fièvre hémorragique à virus Lassa. A ce propos, il convient de s'interroger sur cette maladie et son mode de transmission.

Bien qu'ayant été décrit pour la première fois dans les années 1950, le virus à l'origine de la fièvre de Lassa a été identifié qu'en 1969 dans une ville du Nigeria, d'où il doit son nom. Le principal réservoir du virus Lassa est un petit rongeur pédomestique appelé Mastomys natalensis. Il se transmet à l'homme par contact avec les ex-

créments de l'animal (urines, fèces). Un grand nombre de ces rongeurs vivent à proximité, voire à l'intérieur des habitations, et leur taux d'infection peut aller jusqu'à 80%. Les contacts entre l'homme et le réservoir infecté sont donc très fréquents dans les villages et le nombre de personnes infectées chez les individus vivant en zone d'endémie peut ainsi atteindre 50%. Le virus peut également se transmettre d'homme à homme, principalement dans un contexte hospitalier, par contacts cutanémucosaux avec les fluides biologiques d'un patient.

La durée d'incubation varie de 2 à 21 jours. Quand la maladie est symptomatique, le début des manifestations cliniques est en général progressif, avec de la fièvre, une faiblesse généralisée et un mauvais état général. Après quelques jours, les malades peuvent

présenter des céphalées, une irritation de la gorge, des myalgies, des douleurs thoraciques, des nausées, des vomissements, des diarrhées, une toux et des douleurs abdominales. Dans les cas graves, un œdème de la face, une pleurésie, une hémorragie buccale, nasale, vaginale ou digestive et une hypotension peuvent apparaître. A un stade tardif, on peut trouver un état de choc, des convulsions, des tremblements, une désorientation pouvant aller jusqu'au coma. La surdité survient chez 25% des malades qui survivent à la maladie. La moitié d'entre eux recouvrent en partie l'ouïe au bout d'un à trois mois. On peut observer des chutes passagères de cheveux et des troubles de la marche au cours de la convalescence. Dans les cas mortels, le décès survient généralement dans les 14 jours qui suivent l'apparition des symptômes.

La pathologie est particulièrement grave lorsqu'elle se déclare en fin de grossesse, le décès de la mère et/ou du fœtus survenant dans plus de 80% des cas observés durant le troisième trimestre.

Traitement et vaccins

Il n'existe à ce jour qu'une seule molécule ayant montré une efficacité contre le virus Lassa. Il s'agit de la ribavirine, un antiviral à large spectre contre les virus à ARN utilisé en particulier pour le traitement de l'hépatite C. Malheureusement, ce traitement ne représente pas une solution satisfaisante au problème que pose la fièvre de Lassa dans les pays endémiques. Pour

être efficace, la ribavirine doit être administrée très précocement après l'infection. Or les signes cliniques du début de la maladie sont similaires à ceux observés pour d'autres pathologies, comme le paludisme ou la dysenterie, très fréquentes dans ces zones du globe. L'implication du virus Lassa n'est donc souvent envisagée que plusieurs jours après l'apparition des symptômes, et la ribavirine, dans les rares cas où elle est disponible sur le terrain, est le plus souvent administrée trop tardivement pour être efficace. Actuellement, aucun vaccin ne protège contre la fièvre de Lassa. Des re-

cherches sont actuellement menées afin de mettre au point un vaccin contre la maladie.

La prévention de la fièvre de Lassa passe par la promotion d'une bonne "hygiène communautaire" pour éviter que les rongeurs ne pénètrent dans les habitations. Parmi les mesures efficaces, on citera la conservation des céréales et plus généralement des denrées alimentaires dans des contenants résistants aux rongeurs, l'élimination des ordures loin des habitations, le maintien de la propreté à l'intérieur de celles-ci et la présence de chats.

Marché de l'emploi

La timide intégration des personnes handicapées

L'intégration des personnes handicapées dans le circuit de production est un problème majeur indispensable au développement. Malgré les efforts déployés par le gouvernement pour les intégrer dans la fonction publique, ces handicapés diplômés qui constituent les couches les plus vulnérables de notre société, sont victimes d'un rejet social sur le marché de l'emploi, écrasés par tant de préjugés sociaux.

Etre handicapé diplômé, n'est ni un défaut, ni une incapacité, ni une honte, mais une raison d'avoir plus de courage. En effet, beaucoup d'entre eux souffrent du chômage à long terme. Les sourds-et-muets sont les plus touchés de cette opacité sur le marché de l'emploi. Une autre difficulté à laquelle ces handicapés sont confrontés, est le refus



catégorique de certaines structures d'accepter leurs dossiers. « Je suis à ma 5ème année de chômage, malgré le fait que j'ai toujours déposé mon dossier dans plusieurs structures de la place. Je commence à me demander à quoi à servi toute ma carrière scolaire pleine de succès et d'espérances », s'indignait un jeune handicapé en quête d'emploi.

Les personnes handicapées di-

plômées pensent qu'elles méritent d'être intégrées massivement dans l'administration, même à des postes de contractuel. Cela leur permettra d'intégrer la fonction publique par la suite. Ainsi, elles auront un meilleur avenir pouvant les aider à participer au développement. A défaut de cette théorie et d'autres perspectives analogues, ces handicapés resteront toujours les personnes les plus démunies.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1411 DE LOTO BENZ DU 31 Janvier 2018

Ce mercredi 14 Février 2018, le tirage de Loto Benz porte le N°1413.

Lors du dernier tirage de LOTO BENZ, des gros lots ont été enregistrés à LOME et à BLITTA.

Ainsi, dans la capitale, nous avons recensé un lot de 1.000.000F CFA et un maxi gros lot de 18.500.000F CFA gagnés auprès des opérateurs 6935 et 70230.

La ville de KARA s'est démarquée par un maxi gros lot de 5.000.000F CFA gagné auprès des opérateurs 10024.

A BLITTA c'est un gros lot de 2.200.000F CFA qui a été enregistré sur le point de vente 10421.

La remise de des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur dans les agences régionales.

**Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !
BONNE CHANCE A TOUS !!!
BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2018**

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1413 de LOTO BENZ du 14 Février 2018

Numéro de base

70 61 66 42 04

TMONEY

FÊTE AVEC VOUS

La Saint-Valentin

**Du 15 JAN au
17 FEV 2018**

Des dotations TMoney à se partager

TMONEY

MEILLEURS PARRAINS TMoney

Ce prix récompense les participants à la campagne qui auront créé le plus grand nombre de compte TMoney à autrui dans leur entourage. Le participant bénéficie immédiatement de 3min de communication intra réseau et de 2min au numéro souscrit en envoyant les numéros des comptes créés au 993.

MEILLEURS PROMOTEURS TMoney

Il consiste à récompenser les participants meilleurs promoteurs (ayant enregistré les meilleures vidéos de promotion du service TMoney) de TMoney

MEILLEURS UTILISATEURS TMoney

Ce prix est décerné aux meilleurs utilisateurs TMoney sur la base du classement des montants totaux des transactions TMoney effectuées au cours de la période de la campagne.

MEILLEURS GROUPES TMoney

Ce prix est décerné aux meilleurs groupes sur la base du classement des montants totaux des transactions TMoney effectuées par l'ensemble des membres de chaque groupe; au moins 10% de transactions additionnelles par membre.

MEILLEURS VOTANTS

Ce prix est décerné aux meilleurs votants sur la base du trafic SMS généré.

Incite tes amis et proches à
créer un **COMPTE TMoney** et
maximise ta chance de gagner

Composez
***145#**

Ouverture de compte
avec obligation de
dépot minimum de
500 Fts

PARTICIPEZ au JEU en
Envoyant votre **NUMÉRO** au
WhatsApp, ville, sexe, âge

911*

EX : 90000000, Bassar, M, 27 au 911
Après votre inscription vous êtes intégrés à
un groupe WhatsApp administré par Togocel

*Inscription par sms: 50FCFA



LE LEADER
service client : 888

www.facebook.com/Togocel

www.twitter.com/togocel

www.togocel.tg

certifié ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015



LE LEADER
service client : 888

www.facebook.com/Togocel

www.twitter.com/togocel

www.togocel.tg

certifié ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015

